




Communauté de Communes Flandre Intérieure

Diagnostic culturel

Commission culture

25 nov. 2016

Musée de Flandre - Cassel

- 
0. Introduction : diagnostic culturel, état d'avancement
 1. Eléments d'état des lieux : forces / faiblesses, opportunités / freins
 2. Pistes de réflexion...

La démarche de diagnostic culturel :

- Phase 1 : état des lieux
- Phase 2 : élaboration d'une stratégie de développement et définition d'une politique culturelle
- Phase 3 : programme d'actions pluriannuel

Phase 1 : état d'avancement :

- 4 réunions thématiques ouvertes
- 3 réunions dédiées aux élus du territoire
- 2 réunions du comité technique
- Des réunions avec les principaux acteurs culturels de la CCFI
- Des sites visités, des données collectées...

A venir : finalisation de l'état des lieux :

- Une réunion du Conseil des Maires le 2/12/2016
- Poursuite de la collecte des données (fiches), réunions et visites complémentaires
- Elaboration et rédaction du livrable (état des lieux) : fin décembre 2016.
- Phase 2 : 1^{er} trimestre 2017
- Phase 3 : 2^{ème} trimestre

Des faiblesses :

- Peu de personnel qualifié ; concentré sur les 2 communes de plus de 10000 habitants et les équipements structurants.
- Des moyens financiers dédiés limités (à préciser : cf. budgets communaux)
- Des besoins pas toujours bien identifiés
- Une population « résidentielle » conséquente, en développement
- Un territoire « neuf », une identité à recréer.
- Mobilité (interne au territoire)

Des atouts :

- Une identité forte, une histoire longue et riche
- Un bénévolat actif et conséquent
- Des réseaux existants (CLEA, serpentine notamment), une intercommunalité volontaire, des soutiens institutionnels
- Des équipements structurants : espace Malraux, 3 musées de France, la villa Mont noir...
- Une situation géographique très favorable, un territoire accessible
- Des pratiques artistiques et culturelles diversifiées

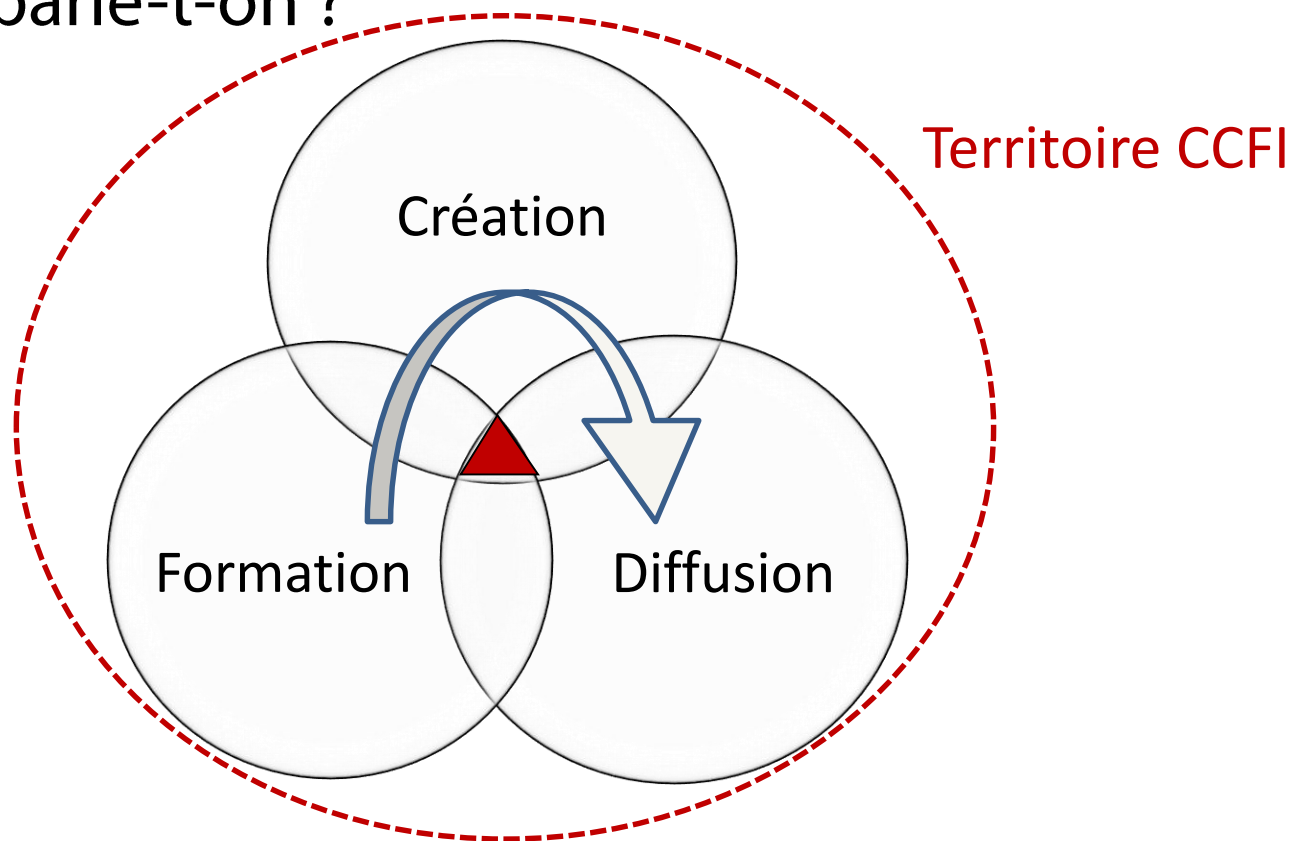
Des freins :

- Une demande pas toujours en phase avec la notion de service public culturel, des besoins non exprimés
- Une certaine dichotomie entre les populations « historiques » et les nouveaux arrivants
- Un fonctionnement en réseau pas forcément naturel, une logique « gagnant-gagnant » pas toujours comprise
- Art et culture parfois considérés comme non prioritaires

Des opportunités :

- Des partenaires institutionnels mobilisés
- Une nouvelle échelle territoriale, pertinente pour développer un projet culturel de territoire ambitieux et structuré, au service du développement territorial (tourisme, cohésion sociale...)
- Utiliser la culture pour fixer les nouvelles populations, renforcer l'image positive du territoire
- Des forces vives mobilisées, en attente

Vers un projet culturel intercommunal... de quoi parle-t-on ?



- Les notions de service public culturel, de droits culturels... Des cadres législatifs, des politiques publiques... Un besoin de définir un intérêt communautaire et une compétence culturelle
- Des enjeux : développement territorial et développement culturel.
- Une nécessité de positionner le territoire au regard de ses voisins
- Une impérieuse maîtrise budgétaire : mutualiser, optimiser, mobiliser des financements exogènes.

Des problématiques identifiées où l'intercommunalité peut jouer un rôle clef :

- Enseignement artistique (musical tout particulièrement)
- Diffusion (dont spectacle vivant)
- Equipements et matériels spécifiques
- Présence artistique
- Ressources humaines (dont formation)
- Faciliter la mise en réseau
- Aspects financiers

Au regard de ces éléments et des données aujourd'hui disponibles, nous vous proposons **deux axes de développement**, colonne vertébrale de la future politique culturelle :

- **Lecture publique et pratiques associées** (dont événementiel fort)
- **Traditions, histoire, archéologie et patrimoine**

Les autres domaines et disciplines ne sont pas oubliés mais mis au service des deux axes de développement.